LINGUAJURIS

Dates

Du 25 au 29 mai 2009 (sous réserve de dix inscriptions minimum).

Lieu

Bruxelles (divers endroits)

Droits d'inscription

400€

Formation intensive

10 heures d'exposés théoriques 12 heures de séminaires et travaux pratiques 8 heures de visites sur le terrain

Renseignements et inscriptions

LINGUAJURIS

Rue Montoyer 24, b12 1000 Bruxelles

Tél. & télécopie: 02 513 09 15 courriel: interact.j@linguajuris.org

Deze brochure is ook verkrijgbaar in het Nederlands.

est une association visant à promouvoir la qualité des prestations des traducteurs et interprètes intervenant dans le contexte juridique belge. LinguaJuris regroupe les partenaires suivants:

Chambre Belge des Traducteurs, Interprètes et Philologues (CBTIP)

Rue Montoyer 24, b12 – 1000 Bruxelles
© 02 513 09 15 – 🖶 02 513 09 15 courriel: interact.j@cbtip-bkvtf.org

Artesis Hogeschool Antwerpen

Departement voor vertalers en tolken Schildersstraat 41 – 2000 Antwerpen № 03 240 19 02 – В 03 248 19 07 courriel: vertalertolk@artesis.be

Erasmushogeschool Brussel

Departement Toegepaste Taalkunde VUB Campus Etterbeek Pleinlaan 5 – 1050 Brussel № 02 230 12 60 – В 02 230 99 90 courriel: Taalkunde@ehb.be

Haute École Francisco Ferrer

Catégorie de traduction et d'interprétation Place Anneessens 11 − 1000 Bruxelles 20 551 02 10 − ₹ 02 551 02 16 Courriel: traduction-interprétation@brunette.brucity.be

Institut Libre Marie Haps (ILMH)

Catégorie de traduction et d'interprétation Rue d'Arlon 11 – 1050 Bruxelles № 02 793 40 00 – В 02 793 40 01 courriel: inthaps@innet. be

Hogeschool Gent

Departement Vertaalkunde Groot-Brittanniëlaan 45 – 9000 Gent ₱ 09 224 97 00 –

■ 09 224 97 01 courriel: vertaalkunde@hogent.be

Université de Liège – Haute École de la Ville de Liège

Catégorie traduction et interprétation (HEL-ULg)
Rue Hazinelle, 2 − 4000 Liège

200 04/223 53 60 − ₹ 04/223 04 57
courriel: traduction@hel.be

avec le soutien de Université de Mons

Faculté de Traduction et Interprétation - EII Campus de la Plaine - 17, Avenue du Champ de Mars 7000 Mons

INTERACT.

FORMATION INTENSIVE EN INTERPRÉTATION EN MILIEU JUDICIAIRE

organisée par

LINGUAJURIS



La demande d'interprétation spécialisée en milieu judiciaire ne fait que croître et ce pour un nombre de langues toujours plus grand, particulièrement en Belgique.

Le monde moderne est en perpétuelle évolution, ce qui entraîne une interpénétration des cultures, source de richesse certes mais aussi, hélas, de malentendus parfois dramatiques.

La Belgique, pays signataire de la Convention de sauvegarde des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales, est non seulement devenue une plaque tournante pour le monde politique et celui des affaires, mais aussi une terre d'accueil pour des travailleurs immigrés, des réfugiés politiques et des victimes de conflits armés. Ces personnes maîtrisent rarement les langues de notre pays et sont de surcroît peu familiarisées avec nos cultures et nos institutions.

Lorsque ces personnes sont confrontées aux instances judiciaires, elles ont un réel besoin d'interprètes et de traducteurs de qualité pour garantir la sauvegarde de leurs droits (fondamentaux).

Or, pour certaines langues surtout, il existe très peu de professionnels dans ce domaine en Belgique. De ce fait, les autorités sont souvent contraintes de faire appel à des personnes de bonne volonté, « au petit bonheur la chance » ; bien souvent ces dernières ignorent tout des bases, techniques et règles élémentaires de l'interprétation et des rouages de la Justice.

La présente formation intensive vise à améliorer l'interaction et la traduction fidèle des « discours à transmettre entre ceux qui parlent des langages différents », tant auprès des instances judiciaires qu'administratives. Elle s'adresse à des candidats qui connaissent bien, outre le français, une autre langue et souhaitent acquérir les bases indispensables de l'interprétation en milieu judiciaire.

PROGRAMME INTERACT.

(FRANÇAIS)

Module 1

Rouages et fonctionnement de l'État belge et de la Justice

L'audition, l'interrogatoire (avec le concours d'une École de police)

Module 2

Initiation aux méthodes et à la déontologie de l'interprétation en milieu judiciaire : exposés introductifs

Terminologie

Module 3

Présence à une audience correctionnelle avec interprétation, suivie d'une analyse Rencontre avec un juge d'instruction

Module 4

Procédures auprès de l'Office des étrangers, du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides

Typologie des textes et exercices oraux : analyse de procès-verbaux, jugements...

Module 5

Simulation d'une audience correctionnelle Visite d'une prison

&

Évaluation de la formation

Contenu

- Initiation au système juridique et judiciaire belge
- Procédures auprès de l'Office des étrangers, du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, etc.
- Initiation aux méthodes et à la déontologie de l'interprétation en milieu judiciaire
- Rôle de l'interculturel et de la terminologie.

Méthodologie

- Exposés introductifs
- Séminaires et travaux pratiques dirigés
- Études de cas
- Visites sur le terrain :
 (Office des étrangers, tribunaux, parquet, prison...).

Formateurs

La formation est animée par des juristes, des spécialistes de l'interprétation et de la traduction (enseignants et professionnels) et des représentants des instances concernées.

Prérequis

Le cours étant donné en français, une excellente connaissance de cette langue est indispensable. La connaissance approfondie d'au moins une autre langue est également requise.